



Urgence sociale, emplois, salaires, 32h, service public

Préavis de grève du 17 septembre 2020

La CGT a rencontré la direction ce 16 septembre dans le cadre de la négociation du préavis de grève du 17 septembre afin d'aborder nos points de revendications.

Sur le comblement des postes vacants et gelés à France Télévisions

La direction affirme qu'elle honorera les engagements pris dans l'accord de mai 2019 sur les recrutements. La CGT a dénoncé le nombre important de postes actuellement vacants. Il n'est pas acceptable que cela dure. Même si des transformations peuvent aboutir, que ce soit au Siège (CDE), dans le réseau régional ou en Outremer, on ne peut attendre des mois avant de pourvoir des postes. Il est en effet tout à fait possible de pourvoir les postes et d'envisager le cas échéant des reconversions de personnels.

Pour la Direction, si attendre quelques mois est tout à fait possible, surtout avec la crise sanitaire qui a suspendu pas mal de projets, elle reconnaît également que cela ne peut durer éternellement et que le problème posé est réel.

La CGT s'est dite prête à aborder cette question sans tabou. Il est urgent de pourvoir des postes et de négocier certains redéploiements.

Sur la demande d'assurer des contrats aux personnels CDD, réguliers ou non, restés sans activités depuis des mois

La direction affirme que le niveau de CDD est revenu à son étiage habituel (environ 11%) en raison d'une reprise plus forte que prévue. La CGT témoigne pourtant de nombreuses remontées de CDD en manque de contrats de travail.

De plus, les indemnités du fonds de soutien n'ayant généré aucune heure de travail, tout reste à faire pour eux afin qu'ils puissent conserver leur régime d'assurance chômage. Un problème qu'il convient d'anticiper faute de quoi de nombreuses personnes risquent d'être en grande difficulté sociale dans les mois qui viennent.

Sur l'augmentation générale des salaires

La direction s'enferme dans son dogmatisme des augmentations individuelles au mérite. Un « mérite » poussé encore un peu plus loin cette année avec la prime COVID qui va un peu plus diviser les salariés entre eux. Doit-on vraiment rentrer dans le petit jeu pervers de savoir qui a été le plus méritant ? Au risque de diviser un peu plus les salariés à un moment où le besoin de cohésion n'a jamais été aussi fort.

Pour la CGT, il est nécessaire de disposer d'un socle d'augmentation générale basé *a minima* sur la hausse du coût de la vie. Une vision totalement opposée à la logique de l'intéressement qui promet d'ailleurs d'être nul ces prochaines années, sauf si la subvention exceptionnelle crise-COVID de 70M€ promise par l'État aux entreprises de l'audiovisuel public vient combler le déficit. Mais comme on le sait, les promesses n'engagent que ceux qui les reçoivent.

Sur le passage aux 32 heures pour permettre la création immédiate d'emplois

La direction met en avant la nécessité de gain de productivité dans la période actuelle ce qui n'est pas propice selon elle à la réduction du temps de travail. Nous pensons que la direction se trompe car il est démontré que des salariés reposés travaillant sur 4 jours sont finalement plus productifs grâce aux 3 jours de repos hebdomadaires.

Par ailleurs, le partage du travail est aussi une question de solidarité, en particulier envers les jeunes générations qui ne doivent pas être sacrifiées sur l'autel de la crise économique issue elle-même de la crise Covid. **Les 32h sur 4 jours peuvent être une solution.**

La mise en place de la semaine de 32 heures permettrait de sauvegarder et créer de l'emploi rapidement et massivement. La CGT évalue le nombre d'emplois concernés à 4 millions en France. Rappelons que les aides aux entreprises supposées créer de l'emploi se sont quant à elles soldées par des échecs cuisants : depuis sa création, le CICE a coûté plus de 100 milliards d'euros pour un effet

dérisoire sur l'emploi (110 000 emplois créés d'après le comité de suivi).

À titre de comparaison, le passage au 35 heures a coûté 5 milliards pour un solde net de 350 000 emplois.

Enfin, sur l'avenir de la sécurité sociale, de notre système de retraite et de la réforme de l'assurance chômage,

La direction du dialogue social se dit non compétente pour aborder ces questions.

Ce sont pourtant des dossiers majeurs qui concernent tous les salariés et il convient de se mobiliser massivement pour défendre les acquis de notre modèle social.

Car en dépit de l'urgence sociale et climatique, le gouvernement s'obstine dans l'impasse des politiques libérales. C'est pourquoi la CGT appelle, aux côtés des organisations syndicales (FSU, Solidaires, FIDL, MNL, Unef et UNL), à une grande journée de mobilisation le jeudi 17 septembre.

Le préavis de grève du 17 septembre est donc maintenu.

Pour imposer ce changement, **la CGT appelle donc les salariés à se mobiliser massivement ce 17 septembre pour une première journée d'action** à travers des grèves, des manifestations et des rassemblements.

Paris, le 16 septembre 2020

